

## Opération tranquillité et sécurité



Madame, Monsieur,

Depuis maintenant 5 ans, mon équipe et moi-même sommes mobilisés pour renforcer la sécurité des Chellois. Aussi, dès le début de notre mandat, nous avons pris des mesures fortes afin de garantir la tranquillité de chacun : augmentation des moyens et des effectifs de la Police municipale, déploiement de la vidéo-protection dans toute la ville, création d'un nouveau centre de supervision urbain, création d'un nouveau poste de Police municipale dans le quartier des Coudreaux, formation d'une brigade de nuit et d'une brigade canine... Ces actions ont porté leurs fruits et nous constatons à Chelles une baisse significative du nombre de délits ainsi qu'une tranquillité publique retrouvée au quotidien.

Afin de vous informer sur les actions mises en œuvre et les résultats obtenus, nous organisons depuis 2016 des « Opérations Tranquillité Sécurité ». Ces réunions consistent également à vous écouter et à vous sensibiliser sur les bonnes pratiques à observer. Ainsi, pour que chacun développe les réflexes adaptés face à certaines situations qui requièrent une vigilance particulière, l'Opération Tranquillité Sécurité réunit les compétences complémentaires de la Police nationale et de la Police municipale.

Nous tenons d'ailleurs à remercier l'ensemble des forces de l'ordre pour leur implication et leur travail au service des Chellois.

Cette année, l'Union des commerçants et Artisans de Chelles s'est jointe aux forces de l'ordre à l'occasion de cette Opération Tranquillité Sécurité afin de vous sensibiliser sur les arnaques à domicile et les faux démarchages et de vous aider à vous protéger contre celles-ci. Nous souhaitons donc également remercier l'UCAC pour son aide dans l'organisation de cette rencontre.

Ce document est mis à votre disposition afin que chacun de vous conserve l'ensemble des informations et des contacts utiles donnés durant ce temps d'échanges. Cette « Opération Tranquillité Sécurité » ainsi que l'ensemble des dispositifs de sécurité mis en place par l'équipe municipale vous permettront, nous en sommes certains, d'être encore mieux protégé à Chelles.

**Christian Quantin**

Adjoint au Maire

Chargé de la vidéo-protection,  
de la circulation et du stationnement

**Brice Rabaste**

Votre Maire

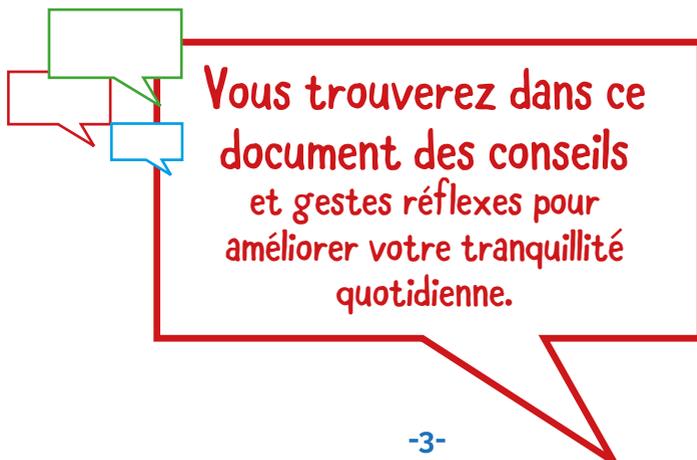
# OPÉRATION TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ



**Vous avez assisté à une réunion d'information ou vous souhaitez obtenir des informations sur l'Opération Tranquillité Seniors, menée par la ville de Chelles, en partenariat avec la Police Nationale, la Police Municipale et l'Union des Commerçants et Artisans de Chelles ?**

Vous trouverez dans ce document des conseils et gestes réflexes pour vous aider à améliorer votre tranquillité quotidienne.

Cette prévention est utile pour vous, mais aussi pour vos proches. Vous pouvez donc relayer ces informations dans votre entourage afin de permettre la large diffusion de ces pratiques.



# SE PROTÉGER CONTRE les dangers à l'extérieur DE SON DOMICILE



Ne pas retirer  
de grosses sommes

## Les retraits et le transport de liquidités

- Ne pas retirer de grosses sommes.
- Dans la mesure du possible soyez accompagné pour vos retraits. Vous pouvez pour cela solliciter les services de la Police Municipale.
- Effectuez les retraits à l'intérieur de votre banque et pendant les heures d'ouverture.
- Rangez votre argent sur vous, plutôt que dans votre sac ou votre sacoche.
- Au moment du retrait, ne vous laissez pas distraire par un inconnu et ce, quel que soit le motif.
- Ne JAMAIS communiquer votre code secret de carte bancaire.

Marchez dans  
les lieux fréquentés  
et éclairés

## Prévenir le vol de sac ou de sacoche

- Dans la rue, marchez dans les lieux fréquentés et éclairés.
- Portez votre sac en bandoulière et mettez-le du côté du mur.
- Dans les transports en commun, tournez l'ouverture du sac vers vous.

Informez au plus  
vite la Police, faites  
le 17, Police secours

## Que faire en cas de vol de votre sac ou votre sacoche ?

- Ne résistez pas.
- Criez pour alerter les passants.
- Notez le signalement de votre agresseur (*âge, taille, couleur de peau, tenue vestimentaire, etc.*).
- Informez au plus vite la Police, faites le 17, Police secours.

# QUELQUES EXEMPLES d'arnaques courantes



## **Le voleur se présentant comme un agent de police ou un agent EDF, VEOLIA,**

muni d'une fausse carte ou justificatif afin d'accéder à l'intérieur de votre domicile pour y dérober des objets de valeur. Sachez que les agents de la Mairie n'interviennent **JAMAIS** dans votre domicile.

## **Le voleur à la tâche**

un individu vous interpelle afin de vous signaler une tâche sur vos vêtements. Au prétexte de la nettoyer, il s'arrange pour vous subtiliser un bijou ou votre portefeuille.

## **Les faux anciens amis**

vous êtes abordé par un inconnu qui dit vous connaître et vous raconte en quelques minutes une histoire incroyable pour vous soutirer de l'argent.

## **Les faux accidents de voiture**

un inconnu en voiture vous fait signe de vous arrêter prétextant un accrochage (rétroviseur cassé ou rayure sur la carrosserie). Pour que l'incident se règle rapidement, il vous demande de payer en espèces sans constat ni déclaration auprès de votre assurance.

# SE PROTÉGER CONTRE les dangers à l'intérieur DE SON DOMICILE



Inscrivez-vous  
aupres de la Police  
Municipale à  
l'Opération  
Tranquillité Vacances

## Comment se prémunir contre les cambriolages ?

- Verrouillez tous les accès en cas d'absence, même pour quelques minutes, de votre domicile.
- Equipez vos portes et fenêtres de systèmes de fermetures fiables.
- Ne laissez pas d'objets à l'extérieur de votre domicile qui permettraient aux malfaiteurs d'accéder à une fenêtre.
- Faites illusion en laissant des signes de présence (faites *relever votre courrier par une personne de confiance, éclairage automatique...*).
- Lors de vos départs prolongés (*vacances, hospitalisations, etc.*) vous pouvez vous inscrire auprès de la Police Municipale à l'Opération Tranquillité Vacances. Ce service gratuit est mis en place pour la surveillance de votre domicile.

## Comment prévenir les vols à la fausse qualité ?

- Le vol à la fausse qualité est le fait pour un escroc d'abuser de votre crédulité en se faisant passer pour un professionnel (*agent EDF, plombier, policier, etc.*) et ce, afin de s'introduire plus facilement chez vous et dérober vos objets de valeurs et liquidités.
- Si une personne se présente, utilisez de façon systématique le judas ou l'entrebâilleur.
- Demandez une carte professionnelle.
- Si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans votre hall, vérifiez la venue de cette personne auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic ou votre gardien.
- Ne laissez pas entrer la personne si vous avez le moindre doute, prenez le temps de procéder à une vérification auprès de l'organisme ou du service d'origine.
- Si vous souhaitez effectuer un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (*figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures*) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si besoin, proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires.
- Si vous faites entrer la personne chez vous, ne la quittez pas et accompagnez la dans tous ses déplacements à l'intérieur du domicile. Si elles sont plusieurs n'en laissez jamais une seule dans une pièce.



**Demandez  
une carte  
professionnelle**

Lors d'une vente vous  
avez droit à 7 jours de  
rétractation  
(vérifiez toujours la date en  
bas du bon de commande).

## Les bons réflexes chez moi

- Evitez les cachettes connues pour les objets de valeurs (*matelas, tiroirs, commodes, ...*).
- Méfiez-vous des inconnus qui viennent vous alerter d'un accident devant chez vous !  
C'est une excuse pour vous faire quitter votre domicile précipitamment sans fermer la porte.  
Si vous constatez un accident, appelez les pompiers (18).
- Attention aux vendeurs à domicile trop entreprenants !  
Demandez la présence d'un ami lors d'une vente.  
Vous avez toujours droit à 7 jours de rétractation (*vérifiez toujours la date en bas du bon de commande*).
- Constituez-vous votre carnet d'adresses de professionnels, n'utilisez pas les plaquettes distribuées dans vos boîtes aux lettres.

Constituez-vous  
votre carnet  
d'adresses de  
professionnels

# STOP aux arnaques !

Les plaquettes de numéros utiles sont distribuées dans vos boîtes aux lettres n'ont **aucun lien de quelques manières que ce soit avec les services officiels**. Il s'agit de **publicités trompeuses**. Contrairement à la réglementation en vigueur, ces plaquettes ne portent pas le nom des entreprises.

**Il convient donc de vous constituer votre propre répertoire avec les coordonnées de professionnels qualifiés** (*obtenus par le biais du bouche à oreille, de votre assureur ou de la chambre des métiers et de l'artisanat qui pourra vous confirmer que l'entreprise est bien immatriculée, que l'artisan est qualifié, etc.*).

# SE PROTÉGER CONTRE Les arnaques liées aux nouvelles technologies



- **Les arnaques par SMS** : ne répondez surtout pas aux SMS frauduleux qui vous invitent à rappeler un numéro surtaxé en vous faisant de fausses promesses (*rencontres fictives, demandes de confirmation d'un débit bancaire, etc.*).
- **Internet** : effectuez vos achats sur des sites connus établis en France (*recours plus facile en cas de litige*). Lorsque vous saisissez des données confidentielles, assurez-vous que l'adresse du navigateur commence par **https** (*s=sécurité*) et qu'une icône (*cadenas ou clé*) apparaît.



- Ne répondez **JAMAIS** à un courriel vous demandant vos identifiants de connexion ou vos coordonnées bancaires.



## Contacts utiles

### **Police nationale**

2, avenue de Claye

01 60 93 20 00

La police reste joignable à toute heure par téléphone au **17**

### **Police municipale de Chelles**

12, rue Adolphe Besson

01 64 72 55 55

7j/7j et la nuit

### **Pompiers de Chelles**

rue du Tir - 77500 Chelles

**18** ou 01 64 72 46 00

[www.sdis77.fr](http://www.sdis77.fr)

### **Samu : 15**

**Numéro unique d'appel des urgences (Samu/pompiers/police) : 112**

### **HÔPITAUX**

#### **Hôpital de Montfermeil**

10, rue du Général Leclerc

93370 Montfermeil

01 41 70 80 00

#### **Hôpital de Jossigny**

2-4 Cours de la Gondoire

77600 Jossigny

01 61 10 61 10

#### **Hôpital privé** Marne-Chantereine

rue Curie - 77177 Brou-sur-Chantereine

08 20 16 77 00

**Pharmacies de garde** : s'adresser au commissariat de Police nationale

#### **Pharmacie ouverte 7/7**

Pharmacie Khun-Khim

01 60 05 86 36

centre Bay 1, 52 avenue de Lingenfeld - 77200 Torcy

#### **Direction Départementale de la Protection des Populations de Seine-et-Marne**

01 64 41 37 00

#### **Hôtel de Ville**

01 64 72 84 84

#### **Maison de la Justice et du Droit**

rue Sainte-Bathilde - 77500 Chelles

01 64 26 06 67



**Mairie de Chelles**

Parc du Souvenir Émile Fouchard

77500 Chelles

[www.Chelles.fr](http://www.Chelles.fr)

